



RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

EN BREF :

L'aïkido est soumis aux mêmes règles que toute autre pratique sportive, aussi ses licenciés et ses formateurs sont tenus de connaître et respecter la loi sur le dopage.

POUR RAPPEL :

Tout adhérent est tenu de respecter la loi contre le dopage, et de participer à tout contrôle, enquête, perquisition organisés si il est sollicité.

Il existe un organe disciplinaire de première instance et un d'appel. Chacun se constitue d'au moins cinq membres titulaires et cinq suppléants, choisis en raison de leurs compétences : un membre au moins appartient à une profession de santé et un membre au moins est choisi en raison de ses compétences juridiques. Ils sont désignés pour un mandat de quatre ans.

Concrètement :

Il est interdit à tout sportif :

- De détenir ou tenter de détenir, sans raison médicale dûment justifiée, une ou des substances interdites;
- D'utiliser ou tenter d'utiliser une ou des substances interdites.

Il est interdit à toute personne de :

- Prescrire, administrer, appliquer, céder ou offrir aux sportifs, sans raison médicale dûment justifiée, une ou plusieurs substances interdites, ou de faciliter leur utilisation ou d'inciter à leur usage ;
- Produire, fabriquer, importer, exporter, transporter, détenir ou acquérir, aux fins d'usage par un sportif sans raison médicale dûment justifiée, une ou des substances interdites ;
- S'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues ;
- Falsifier, détruire ou dégrader tout élément relatif au contrôle, à l'échantillon ou à l'analyse ;
- Tenter d'enfreindre les interdictions prévues.

Les sportifs qui ont fait l'objet d'une sanction disciplinaire lors des trois dernières années sont tenus de fournir des renseignements précis et actualisés sur leur localisation permettant la réalisation de contrôles. Lorsque les circonstances le justifient, le président de l'organe disciplinaire ordonne à l'encontre du sportif une suspension provisoire de sa participation aux manifestations organisées par la fédération.

Les sanctions :

Sanctions pénales: Elles peuvent aller de six mois à sept ans d'emprisonnement et jusqu'à 150 000€ d'amendes.

Sanctions disciplinaires: Elles peuvent constituer en un simple avertissement mais selon le délit, elles peuvent prendre la forme d'une interdiction définitive de participer aux manifestations sportives organisés par la fédération, voire d'exercer les fonctions de personnel d'encadrement. Cela peut être complété par une sanction pécuniaire allant jusqu'à 150 000€.

Les substances interdites et leurs conséquences sur l'organisme :

(Cf. tableau au verso)

Bien sûr toute substance pharmacologique dont le commerce est interdit (en cours d'expérimentation notamment). De même, le **cannabis et l'alcool** sont interdits en compétition, donc dans notre pratique, et lors de passage de grades.

Substances	Effets recherchés	Risques pour l'organisme
Les anabolisants (testostérone...).	Augmentation de la force physique et de la masse musculaire; Élimination des graisses.	Interruption de croissance chez l'adolescent, chez la femme: masculinisation irréversible (apparition de poils, mue de la voix, arrêt du cycle menstruel, développement anormal du clitoris...), chez l'homme : freination de la sécrétion de testostérone (impuissance, stérilité, poussée des seins), cancer de la prostate; toxicité hépatique voire cancer du foie; changement de comportement spectaculaire, crise de rage, effet de manque.
Les facteurs de croissance (EPO...).	Amélioration de l'endurance et de la récupération.	Épaississement du sang et hypertension, mort subite; associé à d'autres substances telles que l'aspirine: risque d'hémorragies.
Les Bêta-2 agonistes (traitement de l'asthme).	Augmentation de la puissance aérobie et de la résistance musculaire à la fatigue.	Augmentation de la fréquence cardiaque et relâchement des muscles bronchiques, rupture tendineuse, déchirure musculaire, cancer du foie, atteinte cardiaque.
Certaines hormones et modulateurs hormonaux (dont l'insuline).	Amélioration de l'endurance et de la récupération; Augmentation de la masse musculaire.	Hypoglycémie pouvant aller jusqu'au coma; concernant l'hormone de croissance: hypertrophie osseuse : épaississement des os plats au niveau des articulations et des extrémités, déformation irréversible du visage et de la tête, hyperglycémie pouvant aller jusqu'au diabète irréversible, croissance anormale de différents organes (cœur, foie, rein, thyroïde, ...), maladie de Creutzfeldt-Jakob, hypertension artérielle.
Les diurétiques et agents masquants.	Perte de poids; Dilution des produits dopants.	Fuite de potassium, calculs urinaires, insuffisance rénale, hypotension artérielle, accidents cardiaques gravissimes, voire décès.

UNE FONDATION: MISOGI

La philosophie de notre art martial, dans sa recherche d'harmonie physique et d'intégrité intellectuelle, s'accorde parfaitement avec cette démarche de lutte contre le dopage.

«Le travail en aikido, c'est ce qu'on appelle le Misogi, c'est à dire couper le corps en lanières, ça veut dire éliminer tout ce qui est mauvais en vous physiquement, psychiquement, émotionnellement, de façon à trouver votre vraie nature et pouvoir faire une discipline correcte.»

«Chacun pratique l'aïkido pour des motifs différents. Celui ou celle qui veut y trouver un dépassement de soi en a aussi la possibilité. Quelquefois un entraînement très dur parvient à renforcer l'ego, mais l'ego et la force physique ne peuvent produire une technique d'aïkido. Il faut que le mouvement soit purifié et la réaction agressive éliminée, preuve constante que la compétition n'est jamais opérante. L'anéantissement de la force physique est le point de rupture de l'ego : c'est le misogi et avec lui le commencement de tout entraînement sérieux. Cet entraînement n'est pas seulement un travail musculaire. Il ne se résume pas non plus à savoir orienter une force en lui résistant ou à savoir chuter violemment (ukemi). Ces aspects sont importants mais l'entraînement qui développe un esprit fort et une confiance spirituelle s'effectue dans des conditions difficiles. Quand le corps a atteint ses limites, l'esprit prend sa relève et commence à s'élever. Il est évident que ce type d'entraînement présente des dangers et ne doit être entrepris que sous le contrôle d'un professeur expérimenté. C'est au moment d'épuisement total du corps que l'étudiant peut renoncer à sa force physique et à la pureté technique, et fait appel à ses ressources spirituelles. Le bushido implique défi et sacrifice. Il est le propre des esprits indépendants. Un esprit dépendant est faible car il ne peut sacrifier son ego et sa cupidité.»

«Malgré la douleur et la peur, vous êtes intensément vivant. Si vous ne progressez que peu à chaque séance d'entraînement, continuez votre effort. La vie est un roc dur et solitaire. Ne dépendez que de vous-mêmes.»